# L'habitation de Préfontaine en Guyane Vendeurs et acquéreurs

Pierre Bardin, Bernadette Rossignol (décembre 2025)

### L'habitation en novembre 1781

Martijn M. van den Bel, archéologue en Guyane, que nous remercions vivement, nous a communiqué un article qu'il va publier avec *Philip Dikland*, résumé du journal, en néerlandais, de Johan Wollant. Il nous a donné aussi la référence du plan de l'habitation de Préfontaine faite et annotée par lui-même en 1754 pendant sa mise aux arrêts de 3 ans sur son habitation (voir GHC 543 « L'expédition de Kourou », p. 9). Vous la trouverez page suivante.

# Le voyage secret de l'ingénieur Johan Wollant à Cayenne depuis Paramaribo pendant la Guerre d'Indépendance en 1781-1782

Au cours de ce voyage Johan Wollant est reçu chez Préfontaine et voici la description qu'il fait de l'habitation :

Son habitation était très belle, située sur une petite colline à laquelle on accédait par un escalier en pierre. Au sommet il y avait des allées avec du café, des haies et des parterres comme l'indique le plan que Wollant a reçu à Cayenne de la part de monsieur de Martel <sup>1</sup>. Préfontaine produit du sucre et, au pied de sa colline, se trouvent le moulin et la sucrerie ainsi que le village d'esclaves; depuis sa maison on a une vue « pittoresque » et imprenable des environs où se trouvent les champs de cannes, jardins et savanes des bœufs, soit la plus belle habitation que Wollant ait vue alors dans cette colonie <sup>2</sup>. Cependant, il se demande si cette habitation est rentable, ce dont il doute fortement car il semble qu'elle n'est pas capable de produire 50 oxhoofden 3 de sucre par an et un peu de coton avec 200 esclaves noirs. Le sucre est transformé en tafia et consommé dans le pays « étant la plus grande sucrerie de toute la colonie de Cayenne » 4. Préfontaine est le commandant de la partie septentrionale de la colonie (selon la carte : entre la rivière de Cayenne et Iracoubo) représentant environ 1 200 Blancs; hommes, femmes et enfants). Plus haut sur la rivière il y a encore quelques jardins produisant coton et roucou mais on collecte ici aussi beaucoup de simarouba 5.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Henry de Martel d'Evreux était cadet en 1788 en Guyane et sous-lieutenant à la Guadeloupe en 1789, FR-ANOM COL D<sup>2</sup> C 78, f. 130v.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cette habitation de Préfontaine a été rasée dans les années 1960 avec la construction de la zone industrielle dite Pariacabo, lors de l'installation du centre spatial à Kourou.

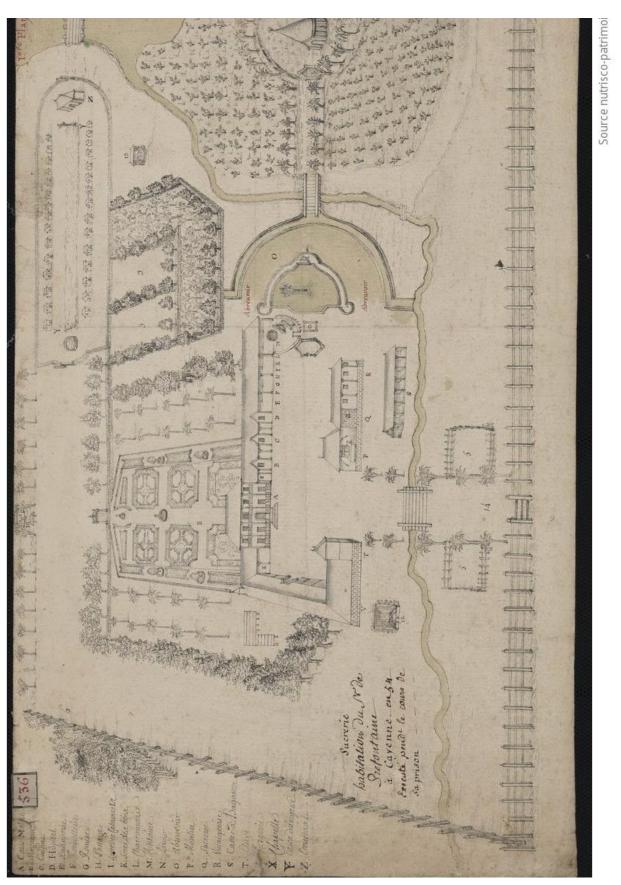
<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Un *hogshead* en anglais et une barrique en français, soit 238 litres environ.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Pour une belle image de cette sucrerie, voir la gravure de cette habitation à la Bibliothèque municipale du Havre, CP CH 536 (1754). Un autre dessin de son habitation se trouve à la fin de son œuvre *La Maison Rustique*.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Le simarouba (Simarouba amara <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Simarouba\_amara">https://fr.wikipedia.org/wiki/Simarouba\_amara</a>) est très recherché à cette époque en Guyane.

### Plan de l'habitation du sieur Préfontaine

exécuté et annoté par lui en 1754 pendant son séjour en prison.



### Vente de l'habitation de Préfontaine en 1790

Pierre Bardin

Maurice Gallet et son épouse Elisabeth Brultout, héritière de son frère, ne connaissant rien à la gestion d'une habitation, craignant peut-être de tout perdre dans une révolte générale, décident de la vendre. Ils envoient une procuration à leur neveu, Gallet de Kerckove, procureur général du Conseil supérieur de Cayenne, chargé d'administrer leurs biens.

Le 10 mai 1790, par devant Me Pezet de Corval 6, M. Maurice Gallet de Préfontaine (sic), bourgeois de Paris, et dame Françoise Élisabeth Brultout son épouse, demeurant rue Saint Martin, paroisse Saint Laurent,

vendent à

Mre André Achille Vernin d'Aigrepont, chevalier, lieutenant des vaisseaux du roi, Mre Claude Vernin chevalier d'Aigrepont

Mre Aimé Nicolas chevalier de Bonnevie de Pognac, lieutenant des vaisseaux du roi à Rochefort

vente acceptée (1/3 chacun) par Claude Vernin chevalier d'Aigrepont, demeurant ordinairement à Moulins en Bourbonnais, de présent à Paris logé à l'hôtel d'Étampes rue St Jacques, paroisse St Benoît, fondé de la procuration de son frère, lieutenant des vaisseaux du roi (Me Pernette, Moulins, 25/04/1790) et du chevalier de Bonnevie (Me Ayraud, Rochefort, 28/04/1790).

**L'habitation de Préfontaine ou Pariakabo**, rivière de Kourou <sup>7</sup>, à 12 lieues de la ville de Cayenne, plantée en café et canne à sucre, et la moitié indivise d'une maison avec M. Doucet, procureur du roi à Cayenne <sup>8</sup>.

A l'arrivée d'un des acquéreurs à la colonie, il choisira un expert et M. Gallet de Kerckove, procureur général au conseil supérieur de Cayenne, neveu des vendeurs en nommera un autre pour M. et Mme Gallet, afin d'établir un prix à l'amiable.

L'habitation appartient aux sieur et dame Gallet comme formée par M. Brultout de Préfontaine, frère de Mme Gallet, et son épouse, en société avec M. et Mme Gallet. Le fonds a été prisé au décès de Mme de Préfontaine (inventaire après décès avril 1781) à 63 738 livres : 121 283 pour la portion de M. et Mme Préfontaine ; 68 738 pour celle de M. et Mme Gallet.

M. et Mme Gallet ont réuni en leurs personnes les deux parties par le décès du sieur de Préfontaine dont Mme Gallet est seule héritière (inventaire après décès septembre et octobre 1787).

Transaction avec le sieur Menard, héritier pour moitié de Mme de Préfontaine (Me Paguenaut, Cayenne, 09/04/1784). Sentence le 23/04/1784 par Me Pacault à Cayenne entre le sieur de Préfontaine d'une part, Menard et dame Daudiffredy d'autre part, qui fixe la masse héréditaire de Mme de Préfontaine à 37 722 livres et la part d'enfant de M. de Préfontaine à 21 125 livres.

Total 96 570 livres.

-

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> ET/MC/VII/497.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> C'est actuellement un quartier et le port de la ville de Kourou, au sud du Centre spatial, implanté en 1964.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Aurait-il été le géreur de l'habitation après le décès de M. de Préfontaine ?

« La vente consentie est faite moyennant le prix auquel s'élèvera l'estimation à faire de tous les biens. En déduction du prix de la vente, le Sr Chevalier d'Aigrepont a payé aux Sr et dame Gallet la somme de vingt huit mille livres en or et écus de six livres et monnaies au cours de ce jour, dix-neuf mille livres comptées réellement à la vue des notaires et neuf mille livres en une lettre de change du vingt quatre avril dernier, tirée de Paris par Mr le chevalier d'Aigrepont à l'ordre de Mr Gallet sur MM d'Aigrepont père et fils qui l'ont acceptée, payable au trente octobre prochain. » La lettre est remise à M. Gallet.

Le reste de ce qui sera dû par les acquéreurs sera acquitté dans la colonie.

Après les signatures, les parties se séparent, persuadées d'avoir réalisé une excellente affaire. Les vendeurs à n'en pas douter. Quant aux acquéreurs, pressés de partir prendre possession de leurs propriétés et des richesses à en tirer, ils apprendront à gérer une habitation, sûrement perturbée, comme les autres, par les mouvements de révolte permanents ou par l'application de décrets contraires aux habitudes, coutumes et mœurs des diverses populations de la colonie.

Le 10 mai 1790 M. Gallet de Kerkove, neveu des sieur et dame Gallet leur a écrit qu'il n'était plus rien dû à M. Menard et qu'il reste 2 termes à payer à M. et Mme Daudiffredy.

Le 15 mai 1790, procuration de M. et Mme de Préfontaine à M. Gallet de Kerckove leur neveu pour administrer leurs biens et affaires relativement à l'habitation qu'ils avaient à Cayenne et les représenter à l'estimation qui en sera faite.

Les 8 et 13 mai 1790

M. et Mme de Préfontaine reconnaissent devoir 52 400 livres à Jean Louis Girault, avocat en parlement, à rembourser dans 2 ans. Caution le même couple.

Maurice Gallet décèdera le 15 thermidor an IV (2 août 1796), âgé de 78 ans. Son épouse lui survivra 18 ans et disparaîtra le 24 mars 1814. Ils habitaient toujours dans la maison de la rue Saint Martin. Il n'a pas été possible d'effectuer des recherches dans les archives notariales pour savoir ce qu'il advint de l'habitation Préfontaine et de ses nouveaux propriétaires. Ils subirent, comme les autres, les conséquences des bouleversements politiques, sociaux, économiques qui se succédèrent tout au long des années suivantes.

### Généalogies

#### Les vendeurs

La recherche généalogique permet de comprendre les relations entre les diverses personnes citées dans l'acte de vente de l'habitation de Préfontaine le 10 mai 1790, par devant Me Pezet de Corval, et les liens entre la Guyane et Paris.

#### **BRULTOUT de PRÉFONTAINE**

Dans l'histoire de la Guyane et sur la première page de son dossier E 341 le patronyme est orthographié BRULETOUT. Mais dans les pièces du dossier E 341, dans le notariat et dans les registres paroissiaux c'est BRULTOUT.

Il est connu essentiellement comme auteur de « Maison rustique à l'usage des habitants de Cayenne » (1763), qui porte comme nom d'auteur « M. de Préfontaine », https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1053616d

et pour son rôle involontaire dans la malheureuse « Affaire de Kourou ». Voir entre autres

Notes sur Monsieur de Préfontaine, GHC 3, mars 1989, p. 18 Jean Baptiste Mathieu THIBAULT de CHANVALON et l'affaire de Kourou, GHC 144, janvier 2002, p. 3372-3379

#### 1 Antoine BRULTOUT

bourgeois de Paris, rue St Martin paroisse St Laurent

+ entre le 10/02/1767 et le 31/05/1768

#### **x Marie Francoise RUELLE**

(nommée RUEL de PRÉFONTAINE aux 2 mariages de son fils) marchande lingère à Paris d'où :

#### 1.1 Jean Antoine BRULTOUT de PRÉFONTAINE

lieutenant d'infanterie des troupes de marine (1746), capitaine retiré en 1754, commandant en second de la partie du nord de la Guyane, commandant particulier de Kourou le 29/08/1785 (E 341) ; chevalier de St Louis

o ca 1717 ou 1721

- + 26 (+) 27/08/1787 Kourou ; 70 ans environ, décédé sur son habitation de Préfontaine
- ax 14/02/1746 Cayenne, Jeanne BOUDET, fille de Pierre et Marie BOUTEILLER <sup>9</sup> o 15 b 18/08/1681 Blaye (Gironde), Saint Romain
  - ax 29/11/1695 Cayenne, Isaac FAVRE, fils de Philippe, maître chirurgien de Châtellerault en Poitou, et Marie BOURDEAU
    - maître chirurgien (1695) ; conseiller procureur du roi au siège royal de Guyane
    - + 28/12/1707 Cayenne ; procureur du roi et capitaine d'une compagnie de dragons
    - (+) dans l'église dans la 2<sup>e</sup> trappe du côté de l'évangile
  - bx 27/12/1709 Cayenne, messire Jacques DELAJARD, écuyer sr de
  - LA CHAUMETTE, fils de + messire Antoine Delajard écuyer seigneur de Oÿan, et dame Madeleine GOCHARD
  - garde marine du département de Rochefort, major général garde côte du Mauguion en Languedoc, enseigne d'une compagnie du détachement de la marine entretenue à Cayenne (1709) ; major de la garnison de Cayenne o /1680
  - + 06/12/1740 Cayenne ; plus de 60 ans ; chevalier de Saint Louis, capitaine des troupes de la marine

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Sur elle et ses mariages, voir l'article 543 de Pierre Bardin, « L'expédition de Kourou », p. 3.

ďoù

```
Marie Jeanne Françoise Régis DELAJARD
    créole de Guyane
    x 31/01/1736 Cayenne, Laurent DUPAS chevalier sieur de LA MANCELLIÈRE,
     fils de Pierre René, capitaine des troupes de la garnison de Guyane, et Marie
     TURBAINER
     écuyer, enseigne faisant fonction de garçon major des troupes de la marine
     o Riaillé diocèse de Nantes (44)
bx 14/11/1752 Cayenne, Marie Rose DUFOUR, fille de + Léonard et Françoise
 Rose BURVANT (épouse SENNÉ en secondes noces)
 o ca 1720 Cayenne (17 ans au recensement de 1737
 ax 09/04/1731 Cayenne, François ANDRÉ, fils d'Antoine et Catherine GUILLOT
  o ca 1706 Saint Cybardeaux (Charente, 16)
  + 25 (+) 26/12/1746 Cayenne, environ 40 ans, inhumé dans l'église
 ďoù
   1 enfant ondoyé
    o et (+) 19/12/1733
  2 Rose Gabrielle ANDRÉ
    b 22/04/1737 Cayenne, 1 mois
    + 27 (+) 28/07/1757 Cayenne ; 20 ans (suite de couches)
    x 19/01/1756 Cayenne, François Claude KERCKOVE, file de Me Jean Louis,
     conseiller au conseil supérieur, et Thérèse COURANT
     lieutenant des troupes détachées de la marine
     o 12/04/1728 Cavenne
     bx 26/01/1761 Cayenne, Marianne DAUDIFFREDY, fille de messire Jacques
       Daudiffredy, écuyer, chevalier de Saint Louis, capitaine d'infanterie en cette
       garnison, et Anne Élisabeth LEROUX
    ďoù
     Rose Thérèse KERCKOVE
       o 09 b 25/07/1757 Cayenne
       x 23/01/1776 Cayenne, Michel Ange DAUDIFFREDY, écuyer, fils de
        Jacques Alexandre, écuyer, et + Anne Élisabeth LEROUX
        capitaine d'infanterie des troupes nationales
        o Cayenne
       d'où postérité
  3 Françoise ANDRÉ
    o 10/10 b 02/11/1738 Cayenne
    + 08/10/1763 Cayenne; 23 ans
    x 30/03/1761 Cayenne, Gabriel MENARD, fils de + Antoine et Louise
     Françoise RICARD (bx Jacques CULAUT de CHAVIGNY)
     habitant
     o ca 1740 (21 ans au mariage)
  4 Catherine ANDRÉ
    o 06 b 16/11/1740 Cayenne
    + 25/06/1744 Cayenne ; 4 ans
```

- 5 Rose Gabrielle ANDRÉ
  - o janvier 1742
  - + 23/10/1742 Cayenne; 9 mois
- 6 Marie Françoise ANDRÉ o 19/12/1742 b 01/01/1743 Cayenne
- 7 Louis Dominique ANDRÉ o 25/08 b 05/09/1745 Cayenne
  - + 19 (+) 20/01/1747 Cayenne
- 8 Marie Catherine ANDRÉ
  - o 28/09 b 01/11/1746 Cayenne
  - + 18 (+) 19/11/1747 Cayenne; environ 14 mois

bx 26/02/1748 Cayenne, Jean Pierre **MOREAU**, fils de Pierre et Marie LARBORY o ca 1711 Monein (Pyrénées Atlantiques, 64)

- + 14 (+) 15/05/1751 Cayenne, environ 40 ans (+) dans l'église d'où
- 1 Alexandre MOREAU + 19/12/1748 Cayenne; environ 15 jours
- 2 Jean Jacques MOREAU b 04/05/1750 Cayenne; 20 jours

#### de Jean Antoine BRULTOUT de PRÉFONTAINE bx Marie Rose DUFOUR

- 1.1b.1 Maximilien Marie BRULTOUT
  - o 19 ondoyé 21/02/1754 ; b 11/06/1754 Cayenne ; p Maximin de Bompart, général des îles du Vent et de Cayenne, capitaine des vaisseaux du roi, lieutenant général, chevalier de St Louis ; représenté par M. Baudouin, conseiller au conseil supérieur de Cayenne, faisant fonctions de lieutenant général de l'amirauté m Marie Philiberte Petitot de Chatausey épouse de Charles Marie Hurson, chevalier, conseiller du roi en sa cour du parlement de Paris, intendant des îles du vent de l'Amérique, représentée par Catherine Rose Baudouin femme du représentant du parrain
  - + 17 (+) 18/06/1755 Cayenne, 17 mois
- 1.1b.2 fils ondoyé
  - o 28/03 ondoyé 23/04/1756 Cayenne (le père absent) ; signé par François Kerckove, officier d'infanterie, beau-frère de l'enfant
- ?1.2 Michel BRULTOUT dit AYMART
  - o ca 1721
  - + 31/12/1746 (+) 01/01/1747 Cayenne; environ 26 ans
  - (+) dans l'église

### 1.3 Jeanne Françoise Élisabeth BRULTOUT

- o ca 1737 (78 ans au décès)
- + 24/03/1814 Paris (+) Père Lachaise 10
- x 18/11/1754 Paris (Cm 18/11/1754, ET/LXXXI/346 11) Maurice GALLET, fils de
- + François Gallet, bourgeois de Paris, et + Jeanne MASSON xc 27/11/1754 Paris, Saint Laurent <sup>12</sup>

#### **GALLET**

#### François GALLET

bourgeois de Paris, fils d'Antoine et Marie BONHOMME <sup>13</sup> ; famille de marchands merciers

+ ca 1724

x (Cm 01/09/1711 MC/ET/LXIX) Paris, Jeanne MASSON d'où :

#### 1 Marguerite GALLET

- x (Cm 29/01/1730, MC/ET/CVIII/399) Paris, Philippe HERAULT
- 2 Étienne GALLET

mercier à Paris paroisse Saint Eustache

+ 1783

IAD 15/04/1783 Me Gaïos

(tutelle de ses 4 enfants Y5285, 24/05/1783)

x 26/08/1758 Paris, Angélique Rose LESUEUR

3 Pierre François GALLET

#### **4 Maurice GALLET**

- o 15/12/1718 Paris
- + 15 thermidor 4 (02/08/1796) Paris, 78 ans, rentier 14
- x 18/11/1754 Paris (Cm 18/11/1754 XXXI/346 <sup>15</sup>) **Jeanne Françoise <u>Élisabeth</u> BRULTOUT**

xc 27/11/1754 Paris, Saint Laurent

#### 5 Jean François GALLET

receveur général des Domaines, juge royal, conseiller au conseil supérieur o 26/06/1722 Paris

- + 23/02/1765 Cayenne
- x 23/04/1754 **Cayenne**, Marguerite KERCKOVE, fille de + Me Jean Louis, conseiller au conseil supérieur, et Marie Thérèse COURANT
  - o 26 b 30/09/1730 Cayenne
  - + 18/09/1818 Cayenne

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> « Le Champ du Repos ou le Cimetière Mont-Louis dit du Père Lachaise... », numérisé par Gallica, indexé par Geneanet.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Numérisé par Geneanet.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Voir article de Pierre Bardin, 543 « L'expédition de Kourou », p. 9-10.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Source sur cette famille : Emmanuel Clause, clausee sur Geneanet);

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Table des successions DQ8.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Très nombreux témoins côté GALLET; longue liste des meubles et linge de la mariée.

ax 14/06/1751 Cayenne, Jacques Balthazar de LA CROIX, écuyer, fils de + Jacques Dominique et + Anne DEBELLECHAMP capitaine d'infanterie

d'où 7 enfants dont

#### François GALLET de KERCKOVE

substitut du procureur général à Paris (1779) puis à Cayenne, puis notaire au Gros Morne, Martinique, 1803-1808 (Me François Gallet)

- o 26/10/1758 Cayenne
- + 28 d 29/12/1808 Gros Morne, Martinique (Monsieur François Gallet notaire natif de Cayenne, 50 ans)

Signatures de l'acte de location de la boutique de la rue Saint Martin, en date du 10 février 1767, étude de M<sup>e</sup> Jairsain MC/ET/LXXXI/406) <sup>16</sup>

vertains furle derview tormer Letout nections 5

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Voir page 36 de l'article de Pierre Bardin, « L'expédition de Kourou (1763-1765) et BRULTOUT de PRÉFONTAINE ».

### Les acquéreurs, VERNIN d'AIGREPONT

André Achille et Claude VERNIN d'AIGREPONT (nés en 1761 et 1763), les acquéreurs de l'habitation, étaient les fils aînés de Pierre et Jeanne GIRAUDON, à Moulins dans l'Allier (03) <sup>17</sup>.

Claude partit effectivement pour Cayenne, avec le troisième acquéreur, Aimé Nicolas de BONNEVIE, lui aussi natif de l'Allier <sup>18</sup>. Ils y débarquèrent le 27 novembre 1790 <sup>19</sup>. Claude se maria à Cayenne le 20 février 1806 avec la créole Louise Élisabeth ROUSSEAU SAINT-PHILIPPE après un contrat de mariage le 13 où il est seulement nommé Claude DAIGREPONT MONTCHEMIN et dit habitant commandant les milices du quartier de Kourou. Son habitation Pariacabo est « d'une valeur bien au-dessus des biens » de son épouse. Les biens de celle-ci sont estimés à 43 000 francs, composés entre autres de 2 mandats de 7 000 francs chacun, provenant de la vente de la moitié du terrain de son habitation Balzac à Kourou et de 18 « noirs et esclaves » dont la liste est donnée avec la valeur de chacun (2 200 à 180 francs). Ils ne seront en communauté que pour l'égalité de leurs apports.

Mais dès le 11 mai 1807 ils sont séparés de corps et biens en justice et deux ans après, le 15/07/1809, Claude Vernin est condamné à remettre à son épouse ses « linges et hardes » et 10 000 francs (Me Paguenaut, Cayenne)

Claude Vernin retourna dans l'Allier, avec le nègre Antoine Congo, né à « Paracabeau » <sup>20</sup>. Il mourut à Moulins le 11/09/1818. Son épouse resta en Guyane où elle mourut le 29/11/1840.

Lire un autre article
Page d'accueil

.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Plusieurs généalogies dans Geneanet, entre autres eve13., et la question 03-108 (GHC juillet-août 2002, p. 3582).

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Revue historique de la noblesse 1846 vues 235-236 sur Geneanet. Né en 1762. Voir sa biographie sur Geneanet (pierfit), dont ce passage : « Il exploita à Cayenne un chantier de bois et une entreprise de construction de bateaux à Anazibo qui employait 80 noirs (1790-1792) ; émigra aux Etats-Unis et revint en France en 1798 ».

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Question sur *Héraldique et Généalogie* 110, mars 1989, p. 82 (numérisé et indexé par Geneanet).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Voir GHC 149, juin 2002, p. 3533 la trouvaille sur le décès en 1837 d'Antoine Congo.